



# PARTICULIERS

# Vos tarifs au quotidien

---

**Principales conditions  
tarifaires  
En vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026**

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable



# Extrait standard des tarifs\*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	<b>GRATUIT</b> Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 mini-relevé / semaine</li><li>• Alerta solde disponible</li></ul>	<b>2,40€ forfait /mois</b> soit pour information <b>28,80€ /an</b>
Tenue de compte	<b>2,00€ /mois</b> soit pour information <b>24,00€ /an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat - MasterCard ou Visa)	<b>49,00€ /an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé - MasterCard ou Visa)	<b>47,00€ /an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique - MasterCard ou Maestro)	<b>37,00€ /an</b>
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (3 retraits gratuits par mois)	<b>1,00€ /retrait</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE Plus	<b>2,00€ /mois</b> soit pour information <b>24,00€ /an</b>
Virement <ul style="list-style-type: none"><li>• En agence (format papier)</li><li>• En ligne via le site CAEL ou l'application Ma Banque</li></ul>	<b>4,70€ /virement</b> <b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>GRATUIT</b>
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"><li>• Par opération</li><li>• Plafond mensuel</li></ul>	<b>8,00 €</b> <b>80,00 €</b>

\* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

# SOMMAIRE

## Extrait standard des tarifs

P.2

## Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

P.5

Ouverture, Transformation, Clôture

Relevés de compte

Tenue de compte

Services en agence

Frais de recherche et de réédition de documents

Le change

## Banque à distance

P.7

Abonnement à des services de banque à distance

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

## Vos moyens et opérations de paiement

P.8

Cartes

Virements

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Chèques

## Offres groupées de services

P.13

Offre Prestige

Offre Premium

Offre Essentiel

Offre EKO

Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé

Offres qui ne sont plus commercialisées

## Irrégularités et Incidents

P.22

Commission d'intervention

Opérations particulières

Incidents de paiement



## Découverts et Crédits

P.24

- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées aux crédits



## Épargne et Placements financiers

P.27

- Épargne bancaire
- Placements financiers



## Offres pour les jeunes (jusqu'à 30 ans)

P.30



## Opérations à l'étranger

P.32

- Chèque
- Divers



## Assurances et Prévoyance

P.33

- Assurance pour vous et vos proches
- Assurance pour vos biens
- Assurance pour vous protéger au quotidien
- Assurance Emprunteur
- Assurance de la Banque au Quotidien



## Succession

P.35



## Autres services

P.36

- Banque Privée
- Magazines



## Cartographie des zones européennes

P.37



## Résoudre un litige

P.38

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html> (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Frais de désolidarisation de compte joint	54,60€
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
<b>Services bancaires de base</b> (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT

## Relevés de compte

	Papier	E.relevé <sup>1</sup>
Relevé quotidien	1,80€ /relevé	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,80€ /mois	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,60€ /mois	GRATUIT
Option une enveloppe / compte	10,80€ /trim.	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
<b>Relevé global des avoirs</b> (épargne/crédit)		
Annuelle	11,50€ /an	
Semestrielle	18,85€ /an	
Trimestrielle	30,30€ /an	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé IFI (Impôt sur Fortune Immobilière)	GRATUIT	GRATUIT
Relevé en braille (1 par mois)	GRATUIT	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

<sup>1</sup> Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

## Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	2,00€ /mois
Tenue de compte en devises (frais par compte en devises étrangères)	21,00€ /mois
Frais de gestion de compte inactif <sup>1</sup> ▲●	30,00€ /an maximum
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
<b>Forfait des opérations courantes illimitées</b> Comportant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA.	2,50€ /mois

## Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT	
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT	
Retrait d'espèces de dépannage <sup>2</sup>	3,50€ /retrait	
Fourniture d'une attestation	15,50€ /attestation	
Frais initiaux de recherche d'adresse en cas de Pli Non Distribuable par la poste	21,00€	
Puis frais annuel en cas d'adresse non mise à jour par le client	23,00€	
Frais de lettre pour actualisation du dossier client	25,00€	
Dépôt de pièces et billets	3,80€ /pochette	
Écart de comptage sur remise de pochette	9,30€ /pochette	
Commande de monnaie	5,00€ /opération	
Versements valorisés à J	GRATUIT	
Frais de location de coffre-fort		
Petit	Moyen	Grand
96,00€ /an/coffre	126,00€ /an/coffre	173,00€ /an/coffre
Effraction suite à la perte des clefs du coffre-fort ou saisie judiciaire	Coût réel des frais engagés	

## Frais de recherche et de réédition de documents<sup>3</sup>

Jusqu'à 10 documents	15,30€ /document
Au-delà	10,80€ /document

## Le change

Délivrance ou reprise de billets de banque en agence	
Achat / vente (frais fixes hors cours du jour)	5,00€ /opération <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>2</sup> Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Nord de France ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

<sup>3</sup> Document hors Imprimé Fiscal Unique.

<sup>4</sup> Cours du jour disponible en agence.



# Banque à distance

## Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

### Internet

#### Service de banque à distance par internet ▲●

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

#### Service d'agrégation de comptes<sup>1</sup>

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

#### Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet [www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr)

- Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**

- Ma Banque

- Envoyer de l'argent avec Wero<sup>2,3</sup>

- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin<sup>4</sup>

GRATUIT

### Téléphone avec Filvert Service vocal

#### Service Filvert 03 20 14 20 14

Appel non surtaxé

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

#### Alerte écopage (mensuelle)

0,40€ /alerte

#### Alerte temps réel de gestion (uniquement par SMS)

0,90€ /alerte

#### Alerte achat à distance

0,90€ /alerte

#### Alerte solde disponible (hebdomadaire)

0,40€ /alerte

#### Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur

0,90€ /alerte

#### Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

0,40€ /alerte

#### Alerte souplesse du découvert (mensuelle)

0,40€ /alerte

#### Mini-relevés (à jour fixe par e-mail ou SMS, à la demande)

- 1 par semaine
- 5 par semaine

2,40€ /mois

6,40€ /mois

## Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

#### Alerte solde débiteur et rejet d'opérations

GRATUIT

<sup>1</sup> Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

<sup>2</sup> Conditions en vigueur au 02/06/2025.

<sup>3</sup> Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

<sup>4</sup> Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.



# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### Carte de paiement et de retrait

#### CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - L'autre carte	21,10€ /an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) - Maestro/Mastercard à autorisation systématique - EKO Mastercard	37,00€ /an 39,20€ /an	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) - Mastercard standard / Mastercard Globe Trotter / Mastercard RCL / Mastercard Sociétaire / Mastercard Cartwin <sup>1</sup> / Mastercard Cartwin Sociétaire <sup>1</sup> - Visa Classic / Visa Sociétaire - Gold Mastercard / Gold Mastercard Sociétaire / Gold Mastercard Cartwin <sup>1</sup> / Gold Mastercard Cartwin Sociétaire <sup>1</sup> - Visa Premier / Visa Premier Sociétaire - World Elite Mastercard / World Elite Mastercard Sociétaire - Visa Infinite	49,00€ /an 49,00€ /an  146,00€ /an 146,00€ /an - -	47,00€ /an 47,00€ /an  142,00€ /an 142,00€ /an 315,00€ /an 315,00€ /an

#### Carte de retrait

Carte Libre Service Banque CR<sup>2</sup>

GRATUIT

Carte Libre Service Banque CAM<sup>3</sup>

19,40€ /an



#### Bon à savoir !

Le logo indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application Paiement Mobile et auprès de votre conseiller. Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.



#### COTISATION 2<sup>ème</sup> carte à -30%

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf l'Autre Carte, la carte EKO et la carte Open), réduction de 30% sur la cotisation de la carte la moins chère applicable dès l'année de souscription.



#### Moins chère, service en plus : optez pour une carte à débit différé !

Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date programmée, en fin de mois par exemple, et vous permettra de bénéficier d'une gestion de trésorerie facilitée.

<sup>1</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CRÉDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DÉBIT ».

- carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

<sup>2</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale

<sup>3</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) du Crédit Agricole

## Paiement par carte

Paiement par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

0,80€ /opération  
2,90 % du montant de l'opération

Autres paiements par carte<sup>3</sup>

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,80€ /opération  
2,90 % du montant de l'opération

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

## Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro<sup>1</sup> dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'Autre Carte	GRATUIT ▲●	1,00€ /retrait dès le 1 <sup>er</sup> retrait /mois
Maestro		
Mastercard		
Mastercard Cartwin <sup>4</sup>		
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00€ /retrait à partir du 4 <sup>ème</sup> retrait /mois
Visa		
Open		
Gold Mastercard		
Gold Mastercard Cartwin <sup>4</sup>		
Visa Premier	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Word Elite		
Visa Infinite		

Retrait d'espèces par carte en devises à un Distributeur Automatique de Billets

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire<sup>2</sup>

3,50€ /retrait  
2,90 % du montant de l'opération

Autres retraits d'espèces par carte<sup>3</sup>

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

6,90€ /retrait  
2,90 % du montant de l'opération

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

<sup>2</sup> L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple sur credit-agricole.fr (rubrique Relation Banque Client / Tarifs)

<sup>3</sup> Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

<sup>4</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CRÉDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DÉBIT ».
- carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

## Autres services par carte

Commande de carte en urgence <sup>1</sup>	18,20€
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,40€
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	11,40€
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	7,70€
Carte de remplacement pour porteur à l'étranger	151,00€
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT
Réédition de relevé carte de crédit	10,60€



Bon à savoir !

**APPLICATION PAIEMENT MOBILE** vous permet de personnaliser les fonctionnalités de votre carte (augmentation temporaire des plafonds\*, activation/désactivation des paiements à l'étranger, des paiements à distance ou des paiements sans contact).

Disponible sur App Store<sup>2</sup>, Google Play Store<sup>3</sup> : GRATUIT

\*Sous réserve d'acceptation par votre Caisse Régionale

<sup>1</sup> Le délai de fabrication est à J+1

<sup>2</sup> App Store : marque Apple enregistrée au nom de la société Apple Inc- Service téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque App Store.

<sup>3</sup> Google Play Store sous système d'exploitation Android TM : marques de Google Inc.

# Virements

## Virement SEPA<sup>1</sup>

Opération libellée en euro à destination et en provenance d'un prestataire de services de paiement situé dans un pays de la zone SEPA. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.<sup>2</sup>

### Emission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
<b>Frais par virement occasionnel</b>		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT	4,70€
• Vers un compte d'une autre banque hors pays de l'EEE (Suisse, Royaume-Uni)	4,70€	9,40€
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
<b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>	GRATUIT	GRATUIT
<b>Frais par virement permanent</b>		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,45€

### Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009 <sup>3</sup>	GRATUIT
Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays hors EEE	19,00€

### Autres services liés aux virements

Résiliation d'un virement permanent à la demande du client	GRATUIT
Demande de rappel de virement SEPA classique ou instantané à l'initiative du donneur d'ordre	12,70€
Tentative de récupération des fonds en cas de BIC/IBAN incorrect	12,70€ /tentative

## Via WERO<sup>4</sup> - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

Frais par virement SEPA instantané occasionnel	
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque hors pays de l'EEE (Suisse, Royaume-Uni)	4,70€

<sup>1</sup> Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.37) :

<sup>2</sup> Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

<sup>3</sup> Opération par virements en Euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

<sup>4</sup> Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

## Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur <ul style="list-style-type: none"><li>• par CAEL</li><li>• en agence</li></ul>	GRATUIT 12,70€

## Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
<b>Date de valeur :</b>	
• Remise de chèque à l'encaissement	Jour de remise +1 jour ouvré <sup>1</sup>
• Paiement de chèque	Jour d'opération <sup>1</sup>
Délivrance d'un chéquier <sup>2</sup>	GRATUIT
Chéquier avec talon de correspondance	5,00€
Chéquier remis en agence	GRATUIT
<b>Frais d'envoi de chéquier :</b>	
• en recommandé à la demande du client	3€ + Frais postaux en vigueur
• en pli simple à la demande du client	Frais postaux en vigueur
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	20,60€
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	20,60€
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ <sup>3</sup>	16,50€
Destruction de chéquier Après 3 mois à compter de la date de fabrication	7,00€ /chèquier

<sup>1</sup> La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

<sup>2</sup> Chéquier sans talon de correspondance.

<sup>3</sup> Dans la limite de 2 formulaires de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)  
Cf. page 30

## Offre Prestige

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 /an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

### Retrait d'espèces par carte<sup>3</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France

**32,00€ /mois**

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

## Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro<sup>1</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>1</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>2</sup>

En euro<sup>1</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :

**32,00€ /mois**

SécuriCOMPTE Premium<sup>3</sup>

SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, + de Pep's, Parents)

## Offre Premium

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>4</sup> : 3 /an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

**16,00€ /mois**

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>5</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

<sup>1</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

<sup>4</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>5</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 /an

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paiement par carte<sup>1</sup>

**16,00€ /mois**

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement :

SécuriCOMPTE Premium<sup>3</sup>

SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

## Offre Essentiel

### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

### Commission d'intervention

**10,00€ /mois**

Commission d'intervention<sup>4</sup> : 1 /an

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

<sup>4</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

# Offre Essentiel (suite)

## Moyens et opérations de paiement (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Émission et réception d'un virement non SEPA (hors frais OUR et frais de change éventuels)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>1</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 /an

## Retrait d'espèces par carte<sup>2</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France

Retrait d'espèces en euro<sup>3</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>3</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

**10,00€ /mois**

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement.**

## Paiement par carte<sup>2</sup>

En euro<sup>3</sup> dans un pays de l'EEE

**Pour les clients âgés entre 18 à 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.**

## Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>4</sup>

## Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes /an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

<sup>1</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

<sup>2</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>3</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

<sup>4</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

# L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé<sup>1</sup>

## LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

## MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

1,00€ /mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération pour l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

<sup>1</sup> En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

# Offres qui ne sont plus commercialisées

## Le Compte à Composer

### LE SOCLE

#### Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

**2,60€ /mois\***

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)

\*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info.

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur	<b>De 1 à 500 €</b>	<b>1,70€ /mois</b>
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	<b>De 501 € à 2000 €</b>	<b>2,70€ /mois</b>
• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>1</sup>	<b>2001 € et +</b>	<b>4,70€ /mois</b>

### MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SecuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur	<b>De 1 à 300 €</b>	<b>1,70€ /mois</b>
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	<b>De 301 € à 800 €</b>	<b>2,70€ /mois</b>
• Ristourne des intérêts débiteurs <sup>2</sup>	<b>De 801 à 2 000 €</b>	<b>3,60€ /mois</b>
	<b>2001 € et +</b>	<b>4,70€ /mois</b>

### MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus<sup>3</sup>

**2,95€/ mois**

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

**PREMIUM<sup>4</sup>**

Retrait d'espèces de dépannage

**4,80€/ mois**

Commande de carte en urgence

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

<sup>1</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

<sup>2</sup> Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

<sup>4</sup> Montants de garantie supérieurs

## MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance : SécuriWEB

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevé (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

**3,05€ /mois**

**PREMIUM<sup>1</sup>**  
**4,40€ /mois**

Frais de location de coffre-fort (par coffre)

**A partir de  
8,00€**

## Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

### Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 4,00€ et 5,99€**

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 6,00€ et 7,99€**

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**compris entre 8,00€ et 9,99€**

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

**Égal à 10,00€ et plus**

## Le Compte-Service

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes-Services Equilibre, Confort, Performance et Mozaïc ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisations mensuelles	EQUILIBRE	CONFORT	PERFORMANCE
Sans carte	<b>4,90€</b>	<b>8,40€</b>	<b>10,00€</b>
L'autre carte	<b>6,90€</b>	<b>10,30€</b>	
Maestro	<b>8,10€</b>	<b>11,60€</b>	<b>13,20€</b>
Carte de paiement internationale à débit immédiat		<b>12,70€</b>	<b>14,30€</b>
Carte de paiement internationale à débit différé		<b>12,50€</b>	<b>14,10€</b>

<sup>1</sup> Montants de garantie supérieurs

# Offre EKO

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentiel - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) Mastercard EKO (cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

2,00€ /  
mois

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales Crédit Agricole

Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits /an en euro ou en devise

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE : 10 retraits /an



Bon à savoir !

**L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert** : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00€ / chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre EKO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

# Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Arrêt de la commercialisation le 12 mars 2025

## Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (CAEL en ligne)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentiel - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) Mastercard Globe Trotter (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque

Opposition faite par le titulaire de la carte

**3,00€ /mois**

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (hors frais OUR)

Délivrance d'un chéquier sur mesure

## Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

## Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)



**Bon à savoir !**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre GlobeTrotter sera résiliée le jour du 31<sup>ème</sup> anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard GlobeTrotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).



# Irrégularités et incidents

## Commission d'intervention

### Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00€
• Plafond journalier	24,00€
• Plafond mensuel	80,00€

Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique clientèle fragile

• Plafond par opération	4,00€
• Plafond journalier	4,00€
• Plafond mensuel	20,00€



### Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

## Opérations Particulières

Frais par saisie-attribution ou conservatoire	100,00€
Frais par paiement direct de pension alimentaire	100,00€
Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs	100,00€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100€

## Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,00€
<b>En cas d'interdiction bancaire :</b>	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques	32,50€/chèque
• Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	26,90€
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26,90€
• Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire (non applicables aux clients bénéficiaires de l'offre spécifique clientèle fragile)	9,15€/mois
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre simple) (tarification si paiement du chèque)	12,00€/lettre

<sup>1</sup> Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier.

<sup>2</sup> Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

## Incidents de paiement (suite)

### Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>1</sup>

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

**Montant du paiement  
20,00€**

### Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision<sup>1</sup>

- Si paiement < 20 €
- Si paiement ≥ 20 €

**Montant du paiement  
20,00€**

### Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>1</sup>

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €
- Montant du chèque supérieur à 50 €

**30,00€ /chèque  
50,00€ /chèque**

(Frais non prélevés en cas de nouveau(s) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)



### Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

**Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :**

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

**25,00€ /mois**

<sup>1</sup> Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



# Découverts et Crédits<sup>1</sup>

## Découvert

### Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Indice de référence <sup>2</sup>
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Plafond du taux réglementaire <sup>3</sup>
Frais de lettre d'information en cas de dépassement significatif de plus d'un mois <sup>4</sup>	8,30€

### Découvert contractualisé

Taux débiteur annuel	Indice de référence <sup>2</sup> minoré de 3 points
Montant minimum d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,02€

## Crédits à la consommation

Prêt amortissable à taux fixe	Nous consulter
Prêt à consommer	Nous consulter
Crédit renouvelable	Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre du contrat de crédit.

## Les frais de dossier

Crédit à consommer (montant <75 K€) mini : 75€	1% du montant du prêt
Crédit autre besoin de financement (montant >75 K€) mini : 165,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)	1% du montant du prêt

<sup>1</sup> Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

<sup>2</sup> Taux de l'usure en vigueur à la date de l'opération.

<sup>3</sup> Taux de l'usure calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert.

<sup>4</sup> Information réalisée en application de l'article L312-92 alinéa 2 du code de la consommation.

## Crédits Immobiliers

<b>Prêt Lisseur souple</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Prêt tout habitat</b> (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	<b>Nous consulter</b>
<b>Prêts réglementés</b> (à 0%, à l'accession sociale, conventionné)	<b>Nous consulter</b>
<b>Eco-PTZ</b>	<b>Nous consulter</b>
<b>Prêt Épargne Logement</b> (pas de frais de dossier)	<b>Nous consulter</b>
<b>Frais de dossier</b> Mini : 590,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)	<b>1% du montant du prêt</b>
<b>Assurance emprunteur<sup>1</sup></b>	<b>Nous consulter</b>

## Autres opérations liées aux crédits

<b>En cas de modification du crédit :</b>	
• Modification du compte à débiter	<b>37,80€</b>
• Report d'échéance d'un prêt	<b>37,80€</b>
• Modification de la date d'échéance ou de périodicité d'un prêt	<b>37,80€</b>
• Mise à disposition de fonds hors délai contractuel	<b>100,00€</b>
• Réaménagement de prêt	<b>Nous consulter</b>
• Frais de désolidarisation (mini 200€ - maxi : 590€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	<b>1% du montant du capital restant dû</b>
• Modification caractéristiques du prêt (mini 200€ - maxi : 590€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	<b>1% du montant du capital restant dû</b>

## Frais liés à la garantie

• Frais de constitution caution	<b>55,00€</b>
• Mainlevée de caution	<b>200,00€</b>
• Lettre d'information annuelle des cautions (par an/par caution/par prêt)	<b>GRATUIT</b>
• Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurance vie, d'épargne...) :	
- internes au Groupe Crédit Agricole	<b>600,00€</b>
- externes au Groupe Crédit Agricole	<b>750,00€</b>
• Autres nantissements (actions, parts sociales) / Gage (véhicules)	<b>100,00€</b>
• Mainlevée de nantissement de produits financiers	
- internes au Groupe Crédit Agricole	<b>55,00€</b>
- externes au Groupe Crédit Agricole	<b>120,00€</b>
• Mainlevée autres nantissements (actions, parts sociales) / Gage (véhicules)	<b>55,00€</b>
• Mainlevée totale de garantie hypothécaire	<b>108,00€</b>
• Mainlevée partielle de garantie hypothécaire	<b>180,00€</b>
• Modification de garantie (mini : 200€ - maxi : 590€)	<b>1% du montant du capital restant dû</b>

<sup>1</sup> Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Eco-PTZ.

## Autres opérations liées aux crédits (suite)

Frais de gestion :	
• Frais de relance sur diverses opérations de crédits	17,00€
• Réédition du tableau d'amortissement, offres et autres documents	23,00€
• Attestations diverses liées au prêt	23,00€ /attestation
• Frais de décomptes	23,00€
• Frais échéance prêt en retard	23,00€
• Frais de déclaration de sinistre ADE (Assurance des Emprunteurs)	64,00€
• Cession de parts	1% du montant du capital restant dû
• Commission annuelle de confirmation d'ouverture de crédit (mini 200€ - maxi : 590€ - sous réserve de l'acceptation du prêteur)	1% du montant du crédit



# Épargne et Placements financiers

## Épargne bancaire

### Transfert de compte vers une autre banque

• PEL/CEL	50,00€
• LEP	GRATUIT

### Gestion des excédents de trésorerie

• Service TANDEM - Épargne automatique - Ecopage <sup>1</sup>	1,55€ /mois
• Service TANDEM plus - Épargne automatique - Ecopage écrêtage <sup>1</sup>	2,15€ /mois

## Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	GRATUIT
-----------	---------

Taux brut en vigueur	Nous consulter
----------------------	----------------

## Épargne moyen/long terme

### Les dépôts à terme et le Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
-----------	---------

Taux brut en vigueur	Nous consulter
----------------------	----------------

## Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

## Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres, d'un PEA-PME ou d'un PERI compte-titres	GRATUIT
Transfert de PERI compte-titres vers un autre établissement	1% max pendant 5 ans, 0% au-delà
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Mise en nominatif administré	1,2% du montant max. 42€
Mise en nominatif pur	1,2% du montant max. 78€
Inscription au PEA de titres non cotés	1,2% du montant max. 480€
Gestion Conseillée	Nous consulter
Gestion Conseillée option Titres Vifs	Nous consulter

<sup>1</sup> Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

## Placements financiers (suite)

### Opérations sur or

Achat / vente d'or (minimum 40€ par nature de pièce)	4% du montant
Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/ vente d'or	50,00€
Frais d'expertise	55,00€
Frais annexes (certificat d'essai, demande d'effigies spéciales, frais de sortie CTO, sacs plombés)	Nous consulter

### Service de banque à distance par internet - Service de bourse en ligne

Abonnement Invest Store Initial	GRATUIT
Abonnement Invest Store Intégral :	
• A partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Si moins de 12 ordres par an (Les 12 ordres sont répartis sur l'année civile sans minimum d'ordres par mois à effectuer)	96,00€ /an

### Ordres de bourse en France

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12,00€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
CTO			PEA / PEA-PME				
Invest Store Intégral	Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€	Ordres < 500€	500€ < Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€		
	0,99€	0,12%	0,48%	0,18%	0,12%		

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		Achat	Vente
Transaction ordre stipulé «service à règlement différé» (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage <sup>1</sup> Mini 3,00€		GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux euribor 1 mois + 0,20% (taux révisable mensuellement)		

### Ordres de bourse sur bourses étrangères

Opération bourses étrangères	Nous consulter
------------------------------	----------------

<sup>1</sup> Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour de négociation + 3 jours) et la date de règlement/livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

## Placements financiers (suite)

### Conservation et gestion

**Droits de garde** (applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2026 et facturés à partir du 01/01/2027)

Droits de garde pour les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral au 31/12/2026

GRATUIT

	Compte-titre / PEA / PER Titres
Forfait par compte actif par an	30,00€ (GRATUIT pour PEA)
+ Frais à la ligne :	
• Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Parts sociales	GRATUIT
• OPCVM groupe CA	0,30%
• Obligations et Actions CA	0,30%
• Autres valeurs	0,30%
• Valeurs étrangères	0,30%
• Titres nominatifs	0,30%
• Titres non cotés	0,30%
	25,00€ par ligne
Maximum	200,00€ (par an, par compte-titres, PEA, PER)

### Transfert de compte-titres

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque :	
• Transfert simple d'une ligne titres cotés	CTO : 16€ / PEA : 15€
• Transfert simple d'une ligne titres non cotés	50,00€
• Maximum / compte	CTO : 160€ / PEA : 150€



## Offres pour les Jeunes (jusqu'à 30 ans)

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

### Tenue de compte

Jusqu'à 25 ans	GRATUIT
Frais pour compte inactif	GRATUIT

### Cotisation carte

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 30 % de réduction sur la cotisation des cartes de retrait et de paiement (hors Offre EKO, Globe Trotter et Mozaic Black\*).

	10-17 ans (inclus)	18-25 ans (inclus)
<b>Cotisation Cirrus Mozaic Black</b>	GRATUIT	Non commercialisée aux majeurs
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation spécifique) Mastercard Mozaic de paiement / Mozaic Black* avec contrôle de solde	GRATUIT	24,00€ /an (uniquement en cas de renouvellement - carte non commercialisée aux majeurs)

Opérations à l'étranger avec la carte Mozaic Black : les paiements et retraits par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) sont gratuits.

### Paiement et retrait par carte (voir page 8)

### Offres groupées de services

#### Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des offres Essentiel, Premium et Prestige, présentées page 13. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	18 - 25 ans (inclus)	26 - 30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3€ /mois	6€ /mois
Offre Premium	5€ /mois	9€ /mois
Offre Prestige	-30%	

### Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) (voir page 21)	3,00€ /mois
--	-------------

\* La carte Mozaic Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

## Incidents et irrégularités

**Commission d'intervention** (jusqu'à 25 ans inclus)

Réduction sur les plafonds de commission d'intervention de 50%

- Plafond par opération
- Plafond journalier
- Plafond mensuel

4,00€  
12,00€  
40,00€

## Crédits

Prêt étudiant, Mozaïc Projet

[Nous consulter](#)

## Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans) - Livret Jeune (12-25 ans) - Livret A

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[Nous consulter](#)

Droits de garde (compte-titres, PEA/PEA-PME<sup>1</sup>) jusqu'à 25 ans

GRATUIT

## Assurances et prévoyance

Assurance de biens / multirisque habitation / tous mobiles

[Nous consulter](#)

<sup>1</sup> Le PEA et le PEA-PME ne peuvent être souscrits qu'à partir de 18 ans.



# Opérations à l'étranger

Hors frais facturés pour toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

## Virement non SEPA

### Émission d'un virement non SEPA<sup>1</sup>

Émission dans la devise du pays :	
• en agence	20,00€
• sur internet	GRATUIT
Émission en euro	20,00€
Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement)	10,50€ /opération
Frais de correspondant (si choix d'un virement émis en frais OUR = tous frais au donneur d'ordre) (pourra être complété en cas de frais supérieurs appliqués par la banque correspondante)	24,00€
Frais d'intervention en cas de fraude	À partir de 150,00€ Nous consulter

### Réception d'un virement non SEPA

Réception en devise ou en euro	20,00€
Commission de change	GRATUIT

## Chèques

### Chèques tirés sur nos caisses

Chèques émis en euro < 152€ + frais de télétransmission	9,25€ 9,25€
Chèques émis en euro > 152€ Mini : 20€ - Maxi : 300€ + frais de télétransmission	0,15% du montant 9,25€

### Chèques remis sauf bonne fin (SBF)

Chèques reçus en devises ou en euros Mini : 30€ - Maxi : 300€	0,12% du montant
--	------------------

### Chèques remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement Mini : 40€ - Maxi : 400€ + frais de port	0,15% du montant 47,00€
--	----------------------------

## Divers

Copie du Swift :	
• inférieur à 6 mois	10,00€
• supérieur à 6 mois	30,00€
Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	13,50€
Frais de chèque impayé + éventuels frais de banque étrangère	77,50€
Modification d'instruction ou demande de sort	19,50€
Commission de service (opération à caractère urgent et/ou nécessitant une étude approfondie)	Nous consulter (minimum 20€)

<sup>1</sup> Émis en frais partagés (en cas de virement non SEPA, libellé en devises dans la zone SEPA ou en euros ou devises dans la zone hors SEPA).



# Assurances et Prévoyance

## Assurance pour vous et vos proches

Complémentaire santé, accidents de la vie, décès, obsèques, Vers l'autonomie

[Nous consulter](#)

## Assurance pour vos biens

Automobile, habitation, garantie locative, tous mobiles, télésurveillance

[Nous consulter](#)

## Assurance pour vous protéger au quotidien

Protection juridique pleins droits

[Nous consulter](#)

## Assurance Emprunteur

[Nous consulter](#)

## Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement : <b>SécuriCOMPTE Plus<sup>1</sup></b>	<b>2,00€ /mois</b>	<b>4,20€ /mois</b>
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : <b>SécuriWEB</b>	<b>1,25€ /mois</b>	<b>2,50€ /mois</b>

	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	Souscrit à partir du 01/01/2017
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : <b>SécuriTRÉSORERIE</b> (dénommé Sécuri-COMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer)	<b>Tranche de découvert :</b> <b>≤ 300€ : 1,35€</b> <b>De 301 à 2000€ : 2€</b> <b>&gt; 2000€ : 3€</b>	<b>Tranche de découvert :</b> <b>≤ 500€ : 1,35€</b> <b>De 501 à 2000€ : 2€</b> <b>&gt; 2000€ : 3€</b>

<sup>1</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.  
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

## **ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales**

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 406 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 455 455 425 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 58 356 222 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sise 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRÉSORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Aixeria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient».



# Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession<sup>1</sup> :

Mineurs

GRATUIT

Majeurs

Montant total des soldes des avoirs < 6 000€

GRATUIT

Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000€

En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>2</sup>	Succession non complexe <sup>3</sup>	GRATUIT
	Succession complexe <sup>3</sup>	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850€



## Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

<sup>1</sup> Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

<sup>2</sup> En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notorieté, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

<sup>3</sup> En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'étranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



## Autres Services

### Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée

[Nous consulter](#)

### Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info <b>Essentiel</b> (version numérique)	<b>12,00€ /an</b>
Merci pour l'info <b>Premium</b> (version numérique)	<b>18,00€ /an</b>
Merci pour l'info <b>Prestige</b> (version numérique)	<b>48,00€ /an</b>
• Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourlinfo.fr">www.mercipourlinfo.fr</a>	
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	<b>38,08€ /an</b>

### Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an)	<b>31,60€ /an</b>
Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an)	<b>22,90€ /an</b>
Régal (Abonnement de 6 n°/an)	<b>27,90€ /an</b>
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an)	<b>23,90€ /an</b>
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an)	<b>49,80€ /an</b>
+ de Pep's (Abonnement de 6 n°/an)	<b>19,90€ /an</b>
Parents (Abonnement de 6 n°/an)	<b>18,90€ /an</b>



### Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

**N°Cristal 09 69 32 34 40**

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.



# Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro\*

● ● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● ● ● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● ● ● ● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

<sup>2</sup> La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



# Résoudre un litige

## Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons.

Le Crédit Agricole, soucieux de vous apporter le meilleur service, a mis en place un dispositif de prise en charge de vos réclamations.

### 1. Votre Agence

En cas de problème, le Directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

### 2. Le Service Qualité Clients

Le Service Qualité Clients de la Caisse régionale prend en charge vos réclamations si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas. Vous pouvez le contacter :

- Sur le site internet en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- Par courrier : Service Qualité Clients BP 369 59020 Lille cedex
- Par mail : [service.qualite@ca-norddefrance.fr](mailto:service.qualite@ca-norddefrance.fr)
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre réclamation écrite sera prise en compte dans un délai de 10 jours maximum et une réponse vous sera apportée au plus tôt, et dans un délai de 2 mois (sauf complexité particulière de votre dossier). Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

En cas de désaccord, pour les contrats d'assurance vous pouvez également écrire aux services consommateurs suivants :

**Epargne, assurance-vie,  
retraite, prévoyance, décès :**  
Predica Relation et  
Service clients  
16-18 boulevard de Vaugirard  
75724 Paris cedex 15

**Assurance dommages**  
(auto, habitation et autres),  
santé :  
Pacifica Service consommateurs  
8-10 boulevard de Vaugirard  
75724 Paris cedex 15

**Assurance emprunteurs :**  
Crédit Agricole Assurances  
Service Réclamations  
TSA 82222  
59652 Villeneuve d'Ascq  
Cedex

## LES RECOURS EXTERNAUX AU CRÉDIT AGRICOLE

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients.

Toutefois, sans réponse de la Caisse Régionale à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois ou, en cas de litige non résolu, si vous êtes une personne physique, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur. Vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.

## **Le médiateur bancaire**

Vous pouvez saisir le médiateur dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier et conformément à la charte de la Médiation.

- Monsieur Xavier de Kergommeaux

Médiateur de la consommation

68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

- Ou en ligne en complétant le formulaire de saisine sur le site :

(<https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>)

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale (<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>).

Elle est également disponible sur simple demande en agence.

La demande au médiateur bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

Le médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine au client et à la Caisse Régionale sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le déroulement de la procédure de médiation est consultable sur le site internet du médiateur (<https://kergommeaux-mediateur-consommation.fr/>).

## **Le médiateur de l'Assurance**

Si le litige porte sur la commercialisation d'un produit d'assurance par la Caisse Régionale, vous pouvez saisir le médiateur bancaire, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance en écrivant à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance

Site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)

TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

## **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)**

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en écrivant à l'adresse suivante :

Autorité des Marchés Financiers

Le Médiateur

Site internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

17, place de la Bourse

75082 PARIS Cedex 2



La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest , 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

# POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



## INTERNET

[credit-agricole.fr](http://credit-agricole.fr)



## ESPACE LIBRE-SERVICE

**de 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.**

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retails. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans l'Espace Libre-Service



## PAIEMENT MOBILE

- historique des paiements PAYLIB en temps réel (90 jours)
- choix de la carte préférentielle
- paramétrage des alertes sur opérations carte, 3 alertes avec seuil paramétrable : toutes opérations, paiement en ligne, opération à l'étranger
- gestion des options cartes : modification plafond carte, paiement sans contact et paiement à l'étranger (sous réserve d'acceptation de la Caisse régionale)
- lien vers l'application Ma Banque



## MA BANQUE

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



## ASSURANCES PACIFICA

Si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



## NEXECUR

La protection de votre domicile ou de votre entreprise à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



## CA BOURSE

Suivre vos portefeuilles en toute liberté

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :  
et sur internet : [credit-agricole.fr](http://credit-agricole.fr)



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.

